

Communiqué de presse

Épinal, le 2 juillet 2019



Ce 1^{er} juillet, le comité pour le développement, l'aménagement et la protection du massif des Vosges, dit « comité de massif des Vosges », s'est réuni à Munster (Haut-Rhin), sous la coprésidence de Blaise Gourtay, secrétaire général pour les affaires régionales et européennes, représentant Jean-Luc Marx, préfet coordonnateur de massif, et de Jean-Paul Omeyer, vice-président de la région Grand Est, président de la commission permanente du comité de massif.

Ce comité a permis de dresser un bilan de l'action menée pour le développement du massif des Vosges. Depuis 2015, la politique de montagne conduite par l'État, les collectivités et les acteurs présents sur le terrain a permis de soutenir 290 projets (mobilité, protection des ressources naturelles et de la faune, ingénierie de projets, tourisme, etc.) pour un montant de 117,3 millions d'euros dont 41,6 millions de subventions publiques au titre de la convention de massif.

Le comité de massif a également examiné la stratégie touristique du massif des Vosges, menée de manière complémentaire sur l'ensemble des sept départements. Le tourisme représente 6 % des emplois du massif et constitue un atout fort pour l'attractivité de ce territoire de montagne.



Cette stratégie touristique sera adaptée pour les trois prochaines années afin de renforcer son efficacité. Les efforts seront concentrés pour :

- conforter l'offre de tourisme pour les familles et développer une offre de tourisme pour les urbains,
- développer l'écotourisme (partenariat avec les parcs naturels et le réseau des stations vertes),
- accompagner les stations d'hiver et structurer une offre nouvelle de sports de nature 4 saisons,
- développer le tourisme industriel, historique, sylvestre et l'agrotourisme,
- développer la marque « Massif des Vosges »,
- renforcer l'animation des réseaux d'acteurs du tourisme dans le massif.

Au cours de cette réunion, le comité de massif a entamé un travail de concertation pour définir les actions du futur schéma de développement du massif des Vosges pour la période 2021-2027. Cette concertation concernera tous les acteurs du massif : collectivités, acteurs économiques, associations et le grand public *via*, notamment, des ateliers délocalisés dans le massif et une grande consultation du public en ligne.

Enfin, les membres du comité ont découvert le véhicule « Massif des Vosges » qui intégrera la caravane du Tour de France de Bruxelles à La Planche-des-Belles-Filles (Haute-Saône).

Deux étapes du Tour traversent le massif des Vosges cette année :

- Saint-Dié-des-Vosges —> Colmar, le 10 juillet
- Mulhouse —> La Planche-des-Belles-Filles, le 11 juillet



Pour rappel

Outre le préfet coordonnateur de massif, le comité se compose de 57 membres représentant de la diversité des acteurs du massif répartis en 4 collèges (parlementaires, élus locaux, acteurs économiques, acteurs de la vie sociale et associative). Son action couvre un périmètre déterminé par arrêté ministériel selon des critères topographiques et géographiques. Ce périmètre s'étend de la frontière allemande au Nord à Belfort au Sud, sur 2 régions, 7 départements et 580 communes. Le comité fixe les objectifs et les actions nécessaires pour répondre aux enjeux spécifiques du massif des Vosges, autour d'axes prioritaires que sont, notamment, le développement de l'attractivité du massif, le soutien de son activité économique et la protection de ses ressources naturelles. Il donne son avis sur les sujets concernant le l'aménagement du massif, tels que les schémas de cohérence territoriale (SCOT), le projet de la collectivité européenne d'Alsace, les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et les projets concernant la mobilité.

Contact presse

Préfecture de la région Grand Est

Aurélie Contrecivile | aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr | 06 73 85 16 45



Secrétariat du comité de massif des Vosges
Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Vosges
place Foch, 88 026 Épinal cedex
Tél. : 03 29 69 89 93
massif.vosges@cget.gouv.fr